

Bulletin de l'académie de Besançon

Analyses & résultats statistiques

Le taux de réussite au diplôme du brevet baisse légèrement

Aux épreuves du Diplôme National du Brevet de juin 2016, 14 550 candidats se sont inscrits dans l'académie de Besançon tous statuts (scolaires ou non) confondus.

14 369 élèves (98,7%) étaient présents et 12 210 ont été admis, soit un taux de réussite de 85,0%. Cette année, le taux de réussite au brevet enregistre une légère baisse (-0,3 point).

Des résultats variables selon les départements

Comparé au taux de réussite académique qui ne dépasse pas 85,0% cette année, deux départements ont un taux de réussite supérieur à celui-ci : le Jura avec 87,0% et le Doubs avec 85,6%. Les départements du Territoire de Belfort et de la Haute-Saône sont quant à eux sous le seuil académique avec respectivement 83,9% et 82,1%.

Si l'on compare à la session 2015, les taux de réussite du Jura et de la Haute-Saône restent stables. En revanche, une baisse est constatée dans le Doubs (-0,5 point) et dans le Territoire de Belfort (-1,8 point).

Taux de réussite par département au DNB (en %)

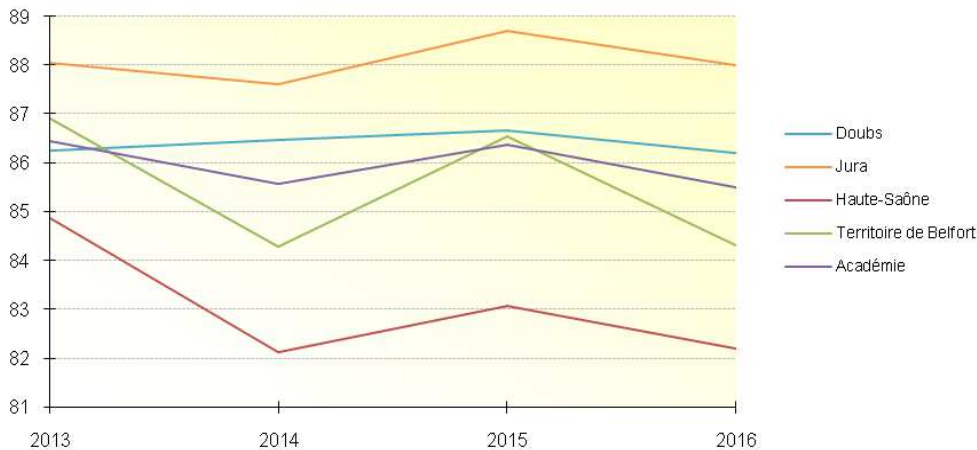
	2013	2014	2015	2016
Doubs	84,8	85,8	85,8	85,6
Jura	86,4	87,1	87,0	87,0
Haute-Saône	83,5	81,8	82,1	82,1
Territoire de Belfort	85,8	84,1	85,8	83,9
Académie	85,0	85,1	85,3	85,0
France métropolitaine	85,0	85,5	87,5	nd

Source : Rectorat SEEM – Base OCEAN / CYCLADES sessions 2013 à 2016
Séries générale et professionnelle

Une baisse des taux de réussite marquée pour la série générale

En juin 2016, la série générale compte 201 inscrits de moins que l'an passé. Malgré tout, ce sont 12 891 candidats qui se sont présentés aux épreuves de la série générale du DNB. Les admis de la série générale sont au nombre de 11 023, soit un taux de réussite de 85,5%, en baisse de 0,9 point par rapport à 2015.

Baisse du taux de réussite de la série générale



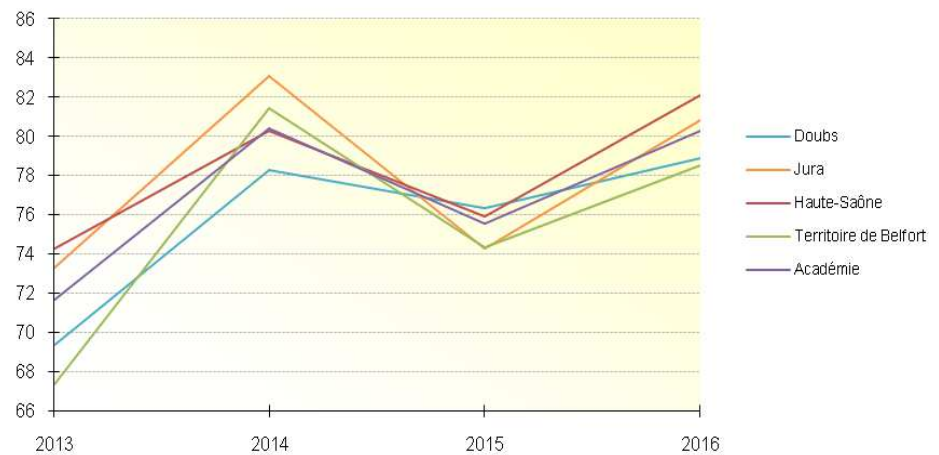
Cette année, les résultats de tous les départements ont baissé. Si le Doubs, le Jura et la Haute-Saône arrivent à se maintenir à un niveau légèrement inférieur à celui de 2015, le Territoire de Belfort, perd 2,3 points.

Source : Rectorat – Base OCFAN/CYCI ADFS

A l'inverse, après une augmentation des inscriptions à la série professionnelle en 2015 (+143), celle-ci enregistre de nouveau 64 candidats supplémentaires en 2016. Avec 1 187 candidats admis, le taux de réussite gagne 4,8 points par rapport à la session dernière et s'établit à 80,3%.

Après une année de baisse en 2015, les quatre départements affichent une hausse de leur taux de réussite. Il convient toutefois d'interpréter ces évolutions avec prudence compte tenu du faible nombre de candidats.

Hausse du taux de réussite en série professionnelle quel que soit le département

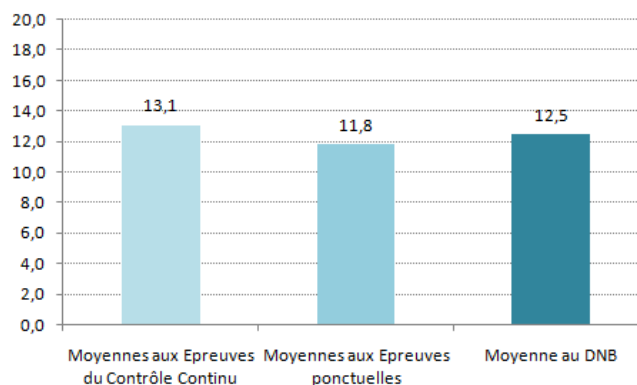


Source : Rectorat – Base OCFAN/CYCI ADFS

Les notes du contrôle continu supérieures à celles des épreuves terminales

Pour les candidats inscrits sous statut scolaire à la série générale, les moyennes des notes du contrôle en cours de formation sont bien supérieures à celles de l'examen final. Au niveau académique, les élèves obtiennent en moyenne 13,10/20 aux épreuves du contrôle continu contre seulement 11,82/20 aux épreuves terminales.

Notes moyennes aux épreuves du DNB



Source : Rectorat SEEM – Base CYCLADES session 2016 – résultats provisoires – série générale

L'examen du DNB en 2016

Le DNB se décompose en deux parties qui sont additionnées pour obtenir 360 points. L'élève est reçu s'il obtient au moins 180 points. Il doit par ailleurs attester de la maîtrise de l'ensemble des domaines du socle commun.

Le contrôle continu qui représente 200 points, additionne les notes obtenues en contrôle continu tout au long de l'année en classe de 3^{ème} dans l'ensemble des disciplines à l'exception de l'histoire- géographie.

L'examen final qui se déroule en fin de 3^{ème} est le premier examen de fin de cycle. Il se décompose en quatre épreuves : français, mathématiques, histoire-géographie-enseignement moral et civique, histoire des arts. Chacune de ces épreuves est notée sur 40 points.

Des écarts importants en français, une forte dispersion des notes de mathématiques

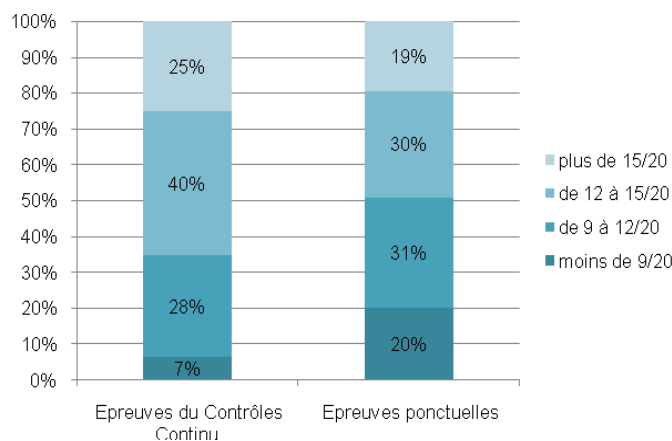
En observant la répartition des candidats sous statut scolaire selon les notes obtenues aux deux types d'épreuves, une forte distorsion peut être mise en avant.

Seuls 7 % des élèves ont une note inférieure à 9/20 au contrôle continu contre 20 % à l'épreuve terminale. De même, 40 % des candidats obtiennent entre 12 et 15/20 au contrôle continu tandis qu'ils ne sont que 30 % dans ce même intervalle de notes aux épreuves ponctuelles.

Au regard des moyennes, les écarts observés entre contrôle continu et épreuve ponctuelle les plus importants concernent le français. Pour cette discipline, les épreuves du contrôle continu affichent une moyenne de 11,93/20, pour 11,09/20 à l'épreuve

ponctuelle. Cet écart est plus resserré en mathématiques et en histoire-géographie.

Répartition des candidats selon les notes obtenues aux épreuves du contrôle continu et aux épreuves ponctuelles



Source : Rectorat SEEM – Base CYCLADES session 2016
Résultats provisoires – série générale

Cependant, l'observation des notes individuelles met en évidence une plus grande disparité des résultats en mathématiques. Dans cette matière, 1,4% des élèves présentent une moyenne inférieure à 3/20 au contrôle continu tandis qu'ils sont 6,1% à obtenir moins de 3/20 à l'épreuve ponctuelle. A l'inverse, 20,3% des élèves ont plus de 15/20 aux épreuves du contrôle continu contre 23,5% aux épreuves ponctuelles.

Ecart observé entre les épreuves du contrôle continu et les épreuves ponctuelles par matière

	Français		Mathématiques		Histoire/Géographie	
	Epreuves du contrôle continu	Epreuve ponctuelle	Epreuves du contrôle continu	Epreuve ponctuelle	Epreuves du contrôle continu	Epreuve ponctuelle
moins de 3/20	0,4%	1,9%	1,4%	6,1%	0,3%	1,7%
de 3 à 6/20	3,2%	5,8%	9,0%	13,2%	3,6%	5,1%
de 6 à 9/20	16,0%	19,8%	19,0%	17,8%	15,9%	18,6%
de 9 à 12/20	33,8%	32,8%	25,6%	19,8%	30,1%	28,8%
de 12 à 15/20	31,6%	27,1%	24,7%	19,7%	31,5%	26,3%
15/20 ou plus	14,9%	12,7%	20,3%	23,5%	18,6%	19,5%
Moyenne	11,93	11,09	11,61	11,02	12,18	11,69

Le retard scolaire, premier déterminant de l'échec à l'examen

Le modèle de régression logistique permet de déterminer l'importance de divers éléments (caractérisant les élèves et les établissements) dans la réussite des élèves. Ainsi, le retard scolaire est la caractéristique la plus déterminante dans la probabilité d'obtenir le diplôme national du brevet. De ce fait, à profil identique, les élèves avec un an de retard ont 5,5 fois plus de risque d'échouer à l'examen qu'un élève considéré comme « à l'heure ».

L'origine sociale du jeune, appréhendée par la catégorie socioprofessionnelle de son responsable, contribue elle aussi à la réussite à l'examen. Un jeune d'origine défavorisée aura dès lors 1,5 fois plus de risque de ne pas obtenir le DNB qu'un élève dont le responsable relève d'une catégorie

socioprofessionnelle moyenne. Inversement, un jeune issu d'une famille très favorisée aura 3,4 fois plus de chances d'être diplômé.

Enfin, le sexe de l'élève et l'ancienneté de l'équipe enseignante de l'établissement jouent également un rôle. Un garçon aura 1,7 fois plus de risque d'échouer à l'examen qu'une fille.

Influence de différentes caractéristiques sur la probabilité d'échouer au DNB

Variable	Modalités	Probabilité
Sexe	Référence : fille	1
	garçon	1,74
Retard	Référence : à l'heure	1
	1 an de retard	5,53
	2 ans de retard	4,43
	en avance	0,15
Catégorie socio-professionnelle du responsable	Référence : moyenne	1
	défavorisée	1,55
	très favorisée	0,3
	favorisée	0,63

Note de lecture : à caractéristiques identiques (fille inscrite au DNB série générale n'accusant pas de retard scolaire, d'origine sociale « moyenne », scolarisé dans un établissement dans lequel les enseignants ont, en moyenne, plus de 45 ans et ayant 6 à 8 ans d'ancienneté dans le poste avec nombre d'élèves par structure compris entre 22 et 23), le fait d'avoir un an de retard multiplie par 5,5 la probabilité d'échouer à l'examen.

Lexique

- ♦ Série générale : concerne les candidats des classes de troisième de collège
- ♦ Série professionnelle : adaptée aux élèves de lycée professionnel (LP) et agricole
- ♦ Statut : Trois statuts existent
 - Scolaire, pour les élèves qui suivent une scolarité ordinaire en collège, lycée ou LP.
 - Apprenti, pour ceux qui sont en alternance. En Centre de Formation pour Apprentis (CFA) généralement mais aussi en LP ou Lycée Général et Technologique (LGT).
 - Individuel, pour les personnes qui préparent seules leur diplôme, sans être inscrite nulle part.

Mariame AMRANI
Caroline GUICHARD